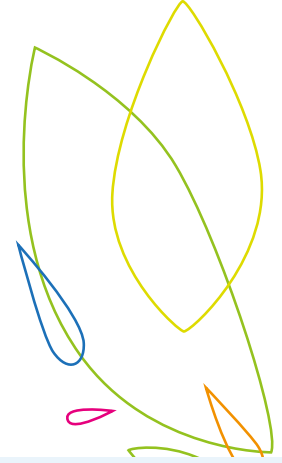


Communauté de pratiques



Une Communauté de pratiques, c'est quoi ?



Un groupe local interdisciplinaire et intersectoriel de professionnel·les qui se reconnaissent dans la pratique d'une fonction d'accompagnement dans le champ social-santé. Ils et elles se rencontrent régulièrement pour faire émerger les savoirs d'expérience afin d'approfondir leurs connaissances, résoudre des situations bloquées et faire évoluer leurs pratiques de façon à répondre aux besoins des personnes qu'ils et elles accompagnent.

POUR QUELS OBJECTIFS ?

- › Renforcer le fonctionnement en réseau à un niveau local.
- › Partager des ressources/ouvrir des pistes de solutions autour de cas concrets.
- › Partager l'expérience sur la fonction d'accompagnement et faire évoluer les pratiques.
- › Partager et expérimenter des outils soutenant la fonction.
- › Permettre le rapprochement entre l'apprentissage pour le·a participant·e dans sa pratique et pour l'offre de soins et de services dans son ensemble.

MODALITÉS

Les CDP sont ...

- › proposées par Brusano et initiées par 2 modérateur·rices
- › composées de 15 personnes max. dont 2 modérateur·rices
- › inter-organisationnelles, inter-sectorielles et multidisciplinaires
- › locales (à ce stade au niveau des bassins d'aide et de soins, avec une visée quartiers à terme)
- › organisées par cycles de 10 séances (environ 1 an)
- › des groupes fermés : les membres s'engagent – via une convention - à participer à l'ensemble d'un cycle, de septembre à juin.

RÔLES DES PARTICIPANT·ES AUX CDP

- › **Membre** : professionnel·le social-santé qui se reconnaît dans la fonction d'accompagnement. Adhère à la communauté (convention) et participe aux activités qui y sont organisées. S'engage à s'impliquer et à participer au bon fonctionnement de la CDP, y compris au développement des savoirs.
- › **Modérateur·rice** : assure le cadre et la modération de la CDP. Initie et organise les rencontres, soutient les relations interpersonnelles, stimule les échanges, fait le lien entre les différentes rencontres d'un cycle et prend l'initiative d'inviter des intervenant·es extérieur·es afin d'enrichir les échanges sur des thématiques spécifiques. S'assure d'avoir un lieu de rencontre. En pratique : travaille en binôme, ancrage local et expérience pratique social-santé.
- › **Veilleur·euse** : détecte et analyse le contenu thématique. Détient une expertise spécifique d'intérêt pour la communauté. Aide, enrichit la production de connaissances thématiques qu'il ou elle documente. Collabore avec le·a modérateur·rice entre les rencontres pour faire émerger les pratiques intéressantes. En pratique : un·e chercheur·euse avec un pied sur le terrain.
- › **Usager·e** : personne disposant d'expériences de vécu significatives avec le recours aux services d'aide et de soins. Capable de passer de sa situation individuelle au collectif.

Chaque CDP n'a pas nécessairement en son sein un·e veilleur·euse et/ou un·e usager·e.

RÔLE DE BRUSANO

Brusano soutient le développement d'un système social-santé intégré permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne en proposant une réponse adaptée à chacun·e.

Brusano :

- › **stimule la création** des CDP, en assure la coordination et le suivi
- › fournit un cadre **methodologique**
- › veille à la **visibilité**
- › veille à la **capitalisation**
- › veille à l'**articulation cohérente** et non redondante avec d'autres espaces et groupes de travail.